# Informations clés pour l'investisseur



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Total Return Credit Fund, un compartiment libellé en dollars américains du fonds abrdn SICAV II, classe d'Actions D Inc Hedged GBP (ISIN: LU1458495600). Ce fonds est géré par abrdn Investments Luxembourg S.A.

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

#### Objectif de l'investissement

Le Fonds a pour objectif de fournir une combinaison de revenu et croissance en investissant principalement dans des créances et titres assimilables à des créances qui sont cotés ou négociés n'importe où dans le monde (y compris dans les marchés émergents).

# Politique d'investissement

Titres en portefeuille

- Le Fonds investira dans des créances et titres assimilables à des créances, incluant des obligations d'État et d'entreprise, des titres adossés à des actifs, des obligations de qualité inférieure à investment grade et des obligations indexées sur l'inflation.

Le Fonds pourra également investir dans d'autres titres transférables, des titres à taux variable, des instruments du marché monétaire, des dépôts, des liquidités et quasi-liquidités, des instruments dérivés et des organismes de placement collectif.

- Le Fonds n'investira pas plus de 20 % dans les titres adossés à des

- Les obligations peuvent être de tout type de qualité de crédit. Jusqu'à 100 % du Fonds pourra être inverti dans des obligations de qualité inférieure à investment grade.

- L'investissement dans les obligations d'entreprise s'effectuera selon

l'approche d'investissement « Total Return Credit Promoting ESG Investment Approach » d'abrdn, publiée sur www.abrdn.com sous « Fund Centre ».

Cette approche utilise le processus d'investissement obligataire d'abrdn, qui permet aux gérants de portefeuille d'évaluer l'impact possible des facteurs ESG sur la capacité d'une entreprise à rembourser sa dette, aussi bien actuellement qu'à l'avenir. Pour compléter cette recherche, le score interne ASI ESG d'abrdn est utilisé pour identifier quantitativement et exclure les entreprises exposées aux risques ESG les plus élevés. En outre, abrdn applique un ensemble d'exclusions d'entreprises, conformes au Pacte mondial des Nations unies, relatives aux armes controversées, à la fabrication de produits du tabac et au charbon en tant que source d'énergie thermique.

- Les investissements sont autorisés dans les obligations vertes, les

obligations sociales ou les obligations durables émises par des entreprises exclues par le filtrage environnemental, lorsque le produit de ces émissions peut être considéré comme ayant un impact environnemental ou social positif.

- Cette approche peut ne pas s'appliquer aux instruments dérivés, de marché monétaire et aux liquidités.

#### Processus de gestion

- Le Fonds est géré activement, sans référence à un indice de référence. - En appliquant l'approche d'investissement, le Fonds vise une intensité carbone plus faible que l'univers d'investissement comparable suivant : 50 % indice Bloomberg Global High Yield Corporate, 30 % indice Bloomberg Global Aggregate Corporates Total Return et 20 % indice JP

Morgan CEMBI Broad Diversified.

- L'implication auprès des équipes de gestion des entreprises est utilisée pour évaluer les structures d'actionnariat, la gouvernance et la qualité de la gestion de ces entreprises, pour une construction éclairée du portefeuille. Dans le cadre de cette implication, jusqu'à 5 % des actifs peuvent être investis dans des entreprises de secteurs à forte émission de carbone, qui sont considérées comme ayant des cibles ambitieuses et crédibles de décarbonation de leurs opérations, afin de soutenir leur transition pour devenir éventuellement conformes aux filtrages environnementaux.
- Les actifs traditionnels du portefeuille sont complété par une allocation

à un éventail de positions de marché, qui utilisent une combinaison d'actifs traditionnels et de stratégies d'investissement basées sur des techniques avancées de produits dérivés, dans le but de réduire la volatilité globale du fonds et de générer des rendements supplémentaires. En tant que tel, le Fonds peut être exposé à des risques de marché non obligataire et la performance peut dévier de celle des

obligations lors de périodes à court et moyen terme.

- Le Fonds cherchera à réduire le risque de pertes et le changement attendu (tel que mesuré par la volatilité annuelle) de la valeur du Fonds ne devrait ordinairement pas dépasser 8 % à plus long terme.

Instruments dérivés et techniques

- Le Fonds fera largement appel aux instruments dérivés afin de réduire les risques ou les coûts, ou pour générer du capital ou des revenus supplémentaires, et/ou pour remplir ses objectifs d'investissement. Les instruments dérivés peuvent fournir des expositions de marché à des actifs différents de ceux dans lesquels le fonds est principalement investi ou qui ne peuvent pas être réalisées en recourant uniquement à des actifs conventionnels. Le recours aux instruments dérivés est surveillé afin d'assurer que le fonds n'est pas exposé à des risques excessifs ou inattendus.

- Les positions sur instruments dérivés utilisées à des fins de couverture ou d'atténuation du risque ne sont généralement pas tenues d'adhérer à l'approche d'investissement.

L'orsque le Fonds utilise des instruments dérivés pour prendre des positions d'investissement actif, les actifs sous-jacents seront évalués pour établir leur alignement avec l'approche. L'exposition totale par le biais d'instruments dérivés à des entités qui ne sont pas alignées à l'approche seront limitées à 3 % en tout de la VL du Fonds.

Ce Fonds est soumis à l'Article 8 du règlement SFDR (règlement européen sur la publication d'informations de durabilité). Les investisseurs du fonds peuvent acheter et vendre dés actions n'importe quel jour de bourse (tel que défini dans le Prospectus). Si vous investissez dans des actions de revenu, vous recevrez le revenu des placements dans le fonds. Si vous investissez dans des actions de capitalisation, le revenu sera ajouté à la valeur de vos actions. Recommandation : le fonds peut ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient retirer leur argent dans les cinq ans. Les investisseurs devraient s'assurer que leur attitude face au risque est conforme au profil de risque de ce fonds avant d'investir.

# PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible Risque plus élevé Rendements généralement plus faibles Rendements généralement plus élevés

Cet indicateur reflète la volatilité du cours des actions du fonds au cours des cinq dernières années, qui à son tour reflète la volatilité des actifs

sous-jacents dans lesquels le fonds investit. Les données historiques peuvent ne pas être une indication fiable pour l'avenir. La note actuelle n'est pas garantie et peut changer si la volatilité des actifs dans lesquels le fonds investit change. La note la plus basse n'est pas synonyme d'absence de risque.

Le fonds est noté 4 en raison du degré d'application des facteurs de risque suivants:

- Le fonds investit dans des titres exposés au risque de défaut de l'émetteur sur le paiement des intérêts ou du capital.
- La valeur du fonds peut augmenter ou baisser chaque jour pour de nombreuses raisons, dont les variations des taux d'intérêt, les prévisions d'inflation ou la qualité de crédit perçue des pays ou des
- Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de

marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endetter le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché,

l'effet de levier amplifiera les pertes. Le fonds investit dans des obligations à haut rendement qui comportent un risque de défaut plus important que les obligations à rendement moins élevé.

Le fonds investit dans des actions et/ou des obligations des marchés émergents. Investir dans des marchés émergents comporte un risque de perte plus important qu'investir sur des marchés plus développés, en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés.

Le fonds investit dans des titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs (qui peuvent inclure des « CLO » (collateralised loan obligations), des « CDO » (collateralised debt obligations) et des « CMO » (collateralised mortgage obligations)). Ces titres sont soumis à un risque de remboursement anticipé ou de report et à un risque de liquidité et de défaut plus élevé comparé aux autres titres de crédit.

Les titres convertibles sont des investissements dont la forme peut être changée par la survenue de certains déclencheurs. Ils peuvent donc présenter un risque de crédit, un risque lié aux actions et un risque de taux d'intérêt fixe. Les obligations convertibles contingentes («CoCos») sont similaires aux titres convertibles mais s'accompagnent de déclencheurs supplémentaires, ce qui signifie qu'elles sont plus vulnérables face aux pertes et aux fluctuations de

prix volatiles, et deviennent donc moins liquides.

 L'application de critères relatifs à l'ESG et à la durabilité dans le processus d'investissement peut entraîner l'exclusion de titres inclus dans l'indice de référence ou dans l'univers d'investissements potentiels d'un fonds. L'interprétation des critères relatifs à l'ESG et à la durabilité est subjective, ce qui signifie que le fonds pourrait investir dans des sociétés que des fonds similaires excluent (et en conséquence enregistrer des performances différentes) et qui ne sont pas alignées aux points de vue personnels de tout investisseur individuel.

Tous les investissements comportent des risques. Ce fonds n'offre aucune garantie contre la perte ou que l'objectif du fonds sera atteint. Le cours des actifs et les revenus qu'ils générent sont susceptibles de varier à la hausse comme à la baisse et ne peuvent être garantis; les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrir l'intégralité du capital investi au départ.

L'inflation réduit le pouvoir d'achat de vos placements et de vos revenus. La valeur des actifs détenus dans le fonds peut augmenter et diminuer en raison des fluctuations des taux de change.

Le fonds pourrait perdre de l'argent si une entité (contrepartie) avec laquelle il fait affaire refuse d'honorer ses obligations envers le fonds ou en est incapable.

Dans des conditions de marché extrêmes, certains titres peuvent devenir difficiles à évaluer ou à vendre à un prix souhaité. Cela pourrait nuire à la capacité du fonds d'honorer les rachats en temps opportun. Le fonds pourrait perdre de l'argent en raison d'une défaillance ou d'un retard dans les processus et systèmes opérationnels, y compris, mais de façon non limitative, la défaillance ou la mise sous tutelle de fournisseurs tiers.

Pour la catégorie d'actions décrite comme étant « couverte », des techniques de couverture du risque de change sont utilisées, ce qui permet de réduire, mais pas d'éliminer, le risque de change. En particulier, la devise couverte n'est pas nécessairement liée aux devises du Fonds. De telles techniques engendrent également des risques et des coûts supplémentaires.

#### **FRAIS**

Les frais que vous payez servent à payer les coûts de fonctionnement du fonds, y compris la commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent le potentiel de croissance de votre placement.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.00%

Il s'agit des frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir et avant de verser le produit de la vente de votre placement. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

#### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.52%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0.00%

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des chiffres maximums. Dans certains cas, les frais pourraient être moins élevés ; vous pouvez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

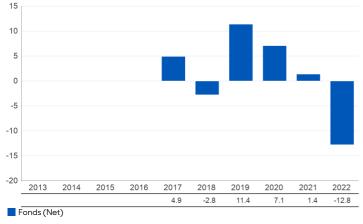
Le chiffre des frais courants est une estimation basée sur les dépenses de la dernière année et peut varier d'une année à l'autre. Il n'inclut pas les coûts d'achat ou de vente d'actifs pour le Fonds. On utilise une estimation afin de fournir le chiffre qui sera le plus probablement facturé. Le montant des frais en cours est arrêté au 30/01/2023.

Une taxe de transfert peut être appliquée conformément au prospectus. Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus.

prospectus.
Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus qui est disponible sur www.abrdn.com.

## PERFORMANCES PASSÉES

Total Return Credit Fund, D Inc Hedged GBP Actions, 31 décembre 2022 Rendements %



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le rendement est net de frais et ne tient pas compte des frais d'entrée, de sortie ou de transfert, mais il tient compte des frais courants, comme l'indique le chapitre Frais.

La performance est calculée en GBP.

Le fonds a été lancé en 2014. La catégorie d'actions/de parts a été lancée en 2016.

### INFORMATIONS PRATIQUES

Ce document ne décrit qu'une seule catégorie d'actions ; d'autres catégories d'actions sont disponibles.

La possibilité de passer à une autre classe d'actions au sein de ce fonds est assujettie à la disponibilité, à la conformité à toute exigence d'éligibilité et/ou autres conditions ou restrictions spécifiques concernant ce fonds ou tout autre fonds au sein d'abrdn SICAV II. Veuillez consulter le prospectus pour plus d'informations.

Pour plus d'informations sur abrdn SICAV II, y compris le prospectus\*, le rapport et les comptes annuels, les rapports semestriels\*\*, les derniers cours des actions ou autres informations pratiques, veuillez consulter le site www.abrdn.com sur lequel vous pouvez obtenir des documents gratuitement. Vous pouvez également obtenir des informations supplémentaires auprès de abrdn Investments Luxembourg S.A., 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1.855 Luxembourg. Téléphone: (+352) 46 40 10 820 E-mail: asi.luxembourg@abrdn.com.

Le Prospectus, les rapports annuels et intermédiaires couvrent tous les fonds d'abrdn SICAV II. Bien qu'abrdn SICAV II soit une entité juridique unique, les droits des investisseurs dans ce Fonds sont limités aux actifs de ce Fonds.

Le dépositaire et administrateur du Fonds est Citibank Europe plc,

succursale du Luxembourg.

La loi fiscale du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.

abrdn ne peut être tenu responsable que sur la base de toute déclaration du présent document qui serait trompeuse, inexacte ou incompatible avec les parties pertinentes du Prospectus\* du Fonds. Les informations détaillées sur la politique de rémunération actuelle en vertu de la directive OPCVM V, y compris, mais de manière non exhaustive, une description du mode de calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, dont la composition du comité de rémunération, sont disponibles www.abrdn.com. Une copie papier sera fournie sans frais sur demande auprès de la Société de gestion.
\*Disponible en EN, FR, DE et IT, \*\*Disponible en DE et EN.

La abrdn SICAV II est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) en vertu de la loi UCITS de 2010. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/03/2023.